

Ce qui va coûter plus cher aux Algériens en 2022

Les Algériens sont appelés à dépenser plus en 2022, pour préserver leur train de vie actuel. Et pour cause : Le coût de vie sera plus élevé à partir du mois de janvier prochain.

Deux facteurs sont à l'origine de cette hausse qui pèsera sur les finances des ménages. Il s'agit d'abord de l'augmentation des prix de la quasi-totalité des produits sur le marché international. Produits fini ou matière première, la flambée des prix n'épargne pratiquement aucun article. Cette tendance haussière se poursuivra, selon les spécialistes, au cours de l'année 2022. Par conséquent, les prix des produits et les services importés commercialisés en Algérie, enregistreront inévitablement des hausses. On peut citer dans ce cadre, les pièces détachées des véhicules, le textile, les produits de la quincaillerie, le bois et dérivés, le papier, les appareils électroniques et électroménagers. Les prix des céréales non subventionnés connaîtront à leur tour une hausse l'année prochaine.

[Lire aussi : Hausse importante des prix du sucre à partir de janvier](#)

A ce facteur s'ajoute les dispositifs du projet de loi de Finances pour l'année 2022. Les textes élaborés par le gouvernement prévoient une série de mesures qui auront un impact direct sur les prix. Il s'agit d'abord de la suppression de la subvention pour le sucre. En effet, à partir du 1^{er} janvier, les consommateurs algériens devront payer le sucre au prix du marché auquel s'ajoute un taux TVA de 9%. En clair, le un kilo du sucre s'affichera entre 111 et 120 DA. Le projet de loi de finances prévoit également l'élargissement de l'Impôt sur le revenu global (IRG), aux activités non commerciales. Autrement dit, les avocats, les médecins, les huissiers de justices, les dentistes, les notaires et autres seront soumis au régime de l'IRG. Du coup, les honoraires de leurs prestations augmenteront automatiquement.

L'agriculture et l'immobilier ciblés par l'IRG

Le gouvernement veut aussi récupérer des recettes fiscales dans l'agriculture et l'immobilier. Pour ce faire, il envisage de soumettre ces deux secteurs au régime de l'IRG. Résultat : Les Algériens payeront plus cher les produits agricoles, le loyer et l'immobilier.

[Nous suivre sur facebook](#)